



ANSSI

Agence nationale de la
sécurité des systèmes
d'information

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 29/09/2009 – 18h30

Cyber-défense : la France se dote d'un hyperviseur sécurisé pour les applications « multi-niveaux »

Paris, le 29 septembre 2009 : Polyxène est le premier hyperviseur à haut niveau de sécurité français à obtenir un certificat de niveau de sécurité EAL 5 auprès de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Polyxène a été développé par Bertin Technologie dans le cadre d'un projet piloté par la Délégation Générale pour l'Armement (DGA).

Cyber-guerre : les systèmes d'exploitation au cœur de la menace

Attaques, piratages, sabotages, espionnage, les systèmes d'exploitation et les hyperviseurs de sécurité associés sont les derniers remparts face à la guerre informatique. Devant le nombre croissant de menaces, la France, qui vient de créer l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), sera désormais dotée de son propre hyperviseur hautement sécurisé.

En effet, le projet SINAPSE (*Solution Informatique à Noyau Avancé Pour une Sureté Elevée*) lancé en 2004 par la DGA et dont le maître d'œuvre est Bertin Technologies a permis de développer Polyxène qui vient d'obtenir le niveau d'assurance international CC-EAL5 et satisfait donc de fait à la norme ISO/IEC 15 408.

Patrick Pailloux, Directeur général de l'ANSSI explique : « *La maîtrise et la protection de l'information sont des préoccupations majeures du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale. Le choix de la France de maîtriser sa technologie d'OS est tout à fait remarquable en ce sens. Disposer d'un système d'exploitation de confiance est une nécessité de tout premier plan pour notre stratégie défensive.* »

Polyxène : un hyperviseur hautement sécurisé pour le « multi-niveaux »

Un hyperviseur est un logiciel qui permet à plusieurs systèmes d'exploitation de travailler en même temps sur un seul ordinateur. Polyxène propose une architecture de très haute sécurité permettant d'accéder sur un ordinateur unique à des informations venant de réseaux de niveau de classification différent. En effet, la séparation physique des réseaux - garante des niveaux de sécurité informatique - est une exigence devenue trop coûteuse ou trop contraignante, y compris pour certains systèmes gouvernementaux. Polyxène peut ainsi être mis en œuvre sur des postes dit « multi-sensibles », sur des systèmes embarqués et des systèmes nomades durcis.

Marc Leclère, qui dirige les programmes de la défense relatifs à l'espace et aux systèmes d'information opérationnels à la DGA, commente : « *Un produit comme Polyxène vise à renforcer la sécurité des systèmes d'information tout en allégeant les contraintes d'emploi pour les utilisateurs des systèmes d'information militaires et gouvernementaux. Ceci permettra par exemple de disposer sur un même poste de travail d'un accès à un réseau de coalition et à un réseau français.* »

Polyxène : un projet à caractère dual militaire et civil

Développé pour le compte de la DGA qui a financé le projet à hauteur de 7 millions d'euros, le domaine d'application de Polyxène dépasse largement le cadre strictement militaire et gouvernemental. Ultérieurement, les systèmes d'information des sociétés dont les activités doivent être protégés pourraient en être dotés.

Philippe Demigné, Président de Bertin Technologies se réjouit de cette réussite : « *Face aux menaces informatiques actuelles, l'informatique de confiance est un enjeu technologique et économique majeur pour les industriels et les États. Je suis fier des équipes qui ont su identifier les technologies clés, dont la virtualisation, pour la sécurité et la pérennité des systèmes d'information sensibles. L'aéronautique, l'espace, la santé, les télécoms mais aussi les banques et les assurances sont des secteurs potentiellement intéressés par l'utilisation de Polyxène.*».

►► À propos de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Créée en juillet 2009 et rattachée au Secrétaire général de la défense nationale, l'ANSSI, héritière de la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI) a notamment pour mission de détecter et réagir au plus tôt en cas d'attaque informatique ; de contribuer au développement d'une offre de produits et de services de confiance pour les administrations et les acteurs économiques ; de jouer un rôle permanent de conseil et de soutien aux administrations et aux opérateurs d'importance vitale ; de développer une politique de communication et de sensibilisation active.

►► À propos de la Délégation Générale pour l'Armement

La Délégation Générale pour l'Armement est chargée d'équiper les forces armées et de préparer la défense de demain. Dans ce domaine de la préparation de l'avenir, la DGA investit 2 millions d'euros par jour dans la recherche et les études amont, dont une grande partie débouche sur la réalisation de démonstrateurs technologiques. Premier investisseur de l'État avec 10 milliards d'euros de commandes annuelles passées à l'industrie, la DGA est également un acteur majeur de la recherche en France, à laquelle elle consacre en tout 1,4 milliards d'euros par an.

►► À propos de Bertin Technologies

Focalisée sur l'expertise et le développement de systèmes innovants à fort contenu technologique, Bertin Technologies, filiale de CNIM (côté sur Euronext – ISIN FR0000053399), répond avec ses clients aux enjeux de performance, de compétitivité et de sécurité. En 2008, Bertin qui employait 500 personnes dont plus de 400 ingénieurs, a réalisé 60 M€ de chiffre d'affaires dont plus d'un tiers dans le secteur de la Défense et de la Sécurité. Maître d'œuvre sur le projet SINAPSE, Bertin Technologies apporte ses connaissances en informatique en réseau, systèmes embarqués, sécurité des systèmes d'information, virtualisation, cryptologie.

► **Contact presse - Thomas Marko & Associés** – Laure Kuntzinger : +33 1 44 90 83 40 / laure.k@tmarkoagency.com

► **Relations presse - DGA** - Bruno Daffix : +33 1 46 19 81 51 / bruno.daffix@dga.defense.gouv.fr

► **Communication - ANSSI** - Jérôme Rabenou : +33 1 71 75 84 04 / communication@ssi.gouv.fr

► **Communication - Bertin Technologies** - Delphine Grangier : +33 1 39 30 60 50 / grangier@bertin.fr